

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

**SONDAGE DE LA FCCQ**

## Réduire le nombre de travailleurs étrangers temporaires plombe l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue

**Abitibi-Témiscamingue, le 16 janvier 2026** – Baisse du chiffre d'affaires, annulation de contrats et abandon d'investissements : un nouveau sondage de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et des chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue démontre les conséquences économiques concrètes des restrictions au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Les entreprises affectées ont perdu en moyenne plus de 200 000 \$ chacune jusqu'à maintenant et s'attendent à perdre plus de 1 M\$ au cours des deux prochaines années.

C'est ce que révèle un nouveau sondage de L'Observatoire FCCQ réalisé auprès de 100 entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue.

«Les résultats du sondage sont alarmants, mais malheureusement pas surprenants. En Abitibi-Témiscamingue, l'immigration – temporaire comme permanente – joue un rôle essentiel pour soutenir nos entreprises et maintenir la vitalité économique de notre territoire. Les restrictions imposées au Programme des travailleurs étrangers temporaires fragilisent directement nos employeurs, qui se voient forcés d'annuler des contrats, de réduire leur production et parfois même de remettre en question leur survie.

Notre région ne peut pas se permettre de perdre des millions de dollars et des occasions de développement à cause de décisions mal adaptées à la réalité du terrain. À cet effet, la décision du gouvernement fédéral de réduire la cible à 10% pour la catégorie des bas salaires fragilise inutilement le dynamisme de la région. Il est urgent que les gouvernements revoient ces mesures afin de soutenir, plutôt que freiner, le dynamisme économique de nos communautés. » interpelle **Sébastien Richard, représentant des Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue**.

« Les restrictions au PTET imposées par le gouvernement fédéral avec l'appui du gouvernement du Québec coûtent très cher aux entreprises québécoises et à notre économie. Les entrepreneurs nous le disent clairement à travers leurs réponses à ce sondage : ce sont des millions de dollars qui se perdent en ce moment dans notre région. Réduire le nombre de travailleurs étrangers temporaires alors que 1,4 million de postes devront être comblés au Québec dans les dix prochaines années est un non-sens économique. Dans le contexte géopolitique actuel, il est difficile de comprendre pourquoi le gouvernement Carney choisit de nuire au dynamisme de nos régions. Ottawa doit reculer sur ses restrictions de manière urgente », affirme **Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ**.

Le sondage témoigne des perspectives sombres pour les entreprises elles-mêmes, mais aussi pour notre région :

- L'impact financier moyen par entreprise jusqu'à maintenant a été une perte de 223 000 \$, soit 5,4% du chiffre d'affaires en moyenne
- L'impact financier moyen par entreprise projeté pour les deux prochaines années est de 1,1 M\$, soit 11,4% du chiffre d'affaires en moyenne
- 34% des répondants estiment que la survie de leur entreprise est à risque en raison des restrictions
- 79% des répondants estiment que leur région est difficilement (50%) ou pas du tout viable (29%) économiquement en raison de la diminution de l'immigration permanente et temporaire.

Cette baisse du chiffre d'affaires s'explique par les conséquences concrètes de cette réduction de leur main-d'œuvre. Lorsque qu'on demande aux entreprises quel a été l'impact opérationnel des restrictions au PTET sur leurs activités de votre entreprise, leurs réponses sont claires :

- 24 % ont refusé ou annulé des contrats
- 21 % ont abandonné des projets d'investissement
- 19 % ont réduit leur production

### **À propos du Coalition régionale en immigration**

Créé à l'hiver 2025, la Coalition régionale en immigration de l'Abitibi-Témiscamingue est né d'une mobilisation collective face aux récentes restrictions gouvernementales en matière d'immigration. Chapeautée par les cinq Chambres de commerce régionales, il rassemble des acteurs clés du développement socioéconomique (entreprises, municipalités, éducation, emploi, services sociaux et santé, milieux communautaires et culturels). Le comité vise à défendre les intérêts de la région et de ses résidents issus de l'immigration, tout en revendiquant une approche équitable et durable de la régionalisation. Il agit comme porte-voix politique pour préserver l'attractivité, l'accueil et l'enracinement qui font la force de l'Abitibi-Témiscamingue.

### **À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)**

Grâce à son vaste réseau de 120 chambres de commerce et près de 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

### **Renseignements et entrevues :**

Sébastien Richard  
Représentant des Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue  
819-825-3703

Mathieu Lavigne, chef de cabinet et directeur des relations médias,  
Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)  
Cellulaire : 418 951-5196

[mathieu.lavigne@fccq.ca](mailto:mathieu.lavigne@fccq.ca)



Fédération des chambres  
de commerce du Québec